

L'an deux mille dix neuf, le dix décembre, à 19 Heures 00, à Feins (salle des fêtes - rue de DIngé), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN** **Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :

<u>Andouillé-Neuville</u>	M. ELORE Emmanuel	<u>Montreuil-sur-Ille</u>	M. TAILLARD Yvon
<u>Aubigné</u>	M. CHAMPALAUNE Dominique (suppléant)		Mme EON-MARCHIX Ginette
<u>Feins</u>	M. FOGLE Alain	<u>Montreuil-le-Gast</u>	M. BILLON Jean-Yves
<u>Gahard</u>	M. COEUR-QUETIN Philippe		M. HENRY Lionel
<u>Guipel</u>	M. ROGER Christian	<u>Mouzé</u>	M. LUCAS Thierry
	Mme JOUCAN Isabelle à partir du point 5	<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	Mme GOUPIL Marie-Annick
<u>Gahard</u>	Mme LAVASTRE Isabelle		M. RICHARD Jacques
<u>La Mézière</u>	M. GADAUD Bernard		Mme MASSON Josette
	M. BAZIN Gérard		M. DUMILIEU Christian
	Mme CHOUIN Denise	<u>St-Médard-sur-Ille</u>	M. BOURNONVILLE Noël
	Mme CACQUEVEL Anne	<u>Sens-de-Bretagne</u>	M. COLOMBEL Yves
	Mme BERNABE Valérie		M. BLOT Joël
<u>Melesse</u>	M. JAOUEN Claude	<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	M. DEWASMES Pascal
	Mme MESTRIES Gaëlle	<u>St-Symphorien</u>	M. DESMIDT Yves
	M. MOLEZ Laurent	<u>Vignoc</u>	M. BERTHELOT Raymond
	M. MORI Alain		M. LE GALL Jean
	Mme MACE Marie-Edith		

Absents :

<u>Langouët</u>	M. CUEFF Daniel
<u>Melesse</u>	Mme LIS Annie
	M. HUCKERT Pierre
	Mme MESTRIES Gaëlle donne pouvoir à Mme MACE Marie-Edith
<u>St-Gondran</u>	M. MAUBE Philippe donne pouvoir à M. DUMILIEU Christian
<u>Sens-de-Bretagne</u>	Mme LUNEL Claudine donne pouvoir à M. BLOT Joël

Secrétaire de séance : Monsieur FOGLE Alain

Approbation du procès-verbal de la réunion du mardi 12 novembre 2019 à l'unanimité.

N° DEL_2019_357

Objet Intercommunalité
SMICTOM
Rapports d'activités 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

PREND ACTE des rapports d'activités 2018 du SMICTOM des Forêts et du SMICTOM Ille-et-Rance.

N° DEL_2019_359

Objet Intercommunalité
SMICTOM Valcobreizh
Désignation des délégués

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la liste des délégués représentant la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au comité syndical du SMICTOM ValcoBreizh suivante :

Commune	Nom	Qualité
Andouillé-Neuville	Emmanuel ELORE	Titulaire
Aubigné	Aurélié MIRAMONT	Suppléante
Feins	Annick PATRAT	Titulaire
Gahard	Philippe COEUR-QUËTIN	Suppléant
Guipel	Christian ROGER	Titulaire
Langouët	Jean-Pierre GOUPIL	Suppléant
La Mézière	Laurent RABINE	Titulaire
Melesse	Patrice DUMAS	Titulaire
Montreuil-le-Gast	Yvon LE CREFF	Titulaire
Montreuil-sur-Ille	Ginette EON-MARCHIX	Titulaire
Mouazé	Sébastien KERGROHEN	Titulaire
Saint-Aubin d'Aubigné	Marie-Christine HERBEL - DUQUAI	Titulaire
Saint-Germain-sur-Ille	Véronique GIROUD	Titulaire
Saint-Gondran	Philippe MAUBE	Suppléant
Saint-Médard-sur-Ille	Lionel VAN AERTRYCK	Titulaire
Saint-Symphorien	Yves DESMIDT	Titulaire
Vieux-Vy-sur-Couesnon	Pascal DEWASMES	Suppléant
Vignoc	Jean LE GALL	Suppléant

Objet Intercommunalité
Conseil de développement
Modification de la composition

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la composition du conseil de développement suivante :

	Commune de résidence	Collège
BEAUDE Catherine	Montreuil le Gast	Solidarités
BIARD Pierrick	Feins	Environnement
BONTHOUX Sébastien	St Aubin d'Aubigné	Environnement
BOSCHER Claude	Montreuil-sur-Ille	Economie/Agriculture
BOUGEOT Frédéric	Mouazé	Economie/Agriculture
DONDEL Eric	Montreuil le Gast	Economie/Agriculture
DUMONT Patrick	St Médard sur Ille	Environnement
DUPERRON-ANNEIX Nicole	Langouët	Solidarités
DUVAL Norbert	St Aubin d'Aubigné	Economie/Agriculture
GRELIER Francine	Montreuil le Gast	Solidarités
HAMON Carole	St Aubin d'Aubigné	Solidarités
HOUEDEMON Frédéric	Gahard	Economie/Agriculture
JAMET Alain	Sens de Bretagne	Solidarités
LACROIX Diane-Perle	Guipel	Solidarités
LASBLEIZ Cécile	Mouazé	Environnement
LAVOLEE Joël	Guipel	Economie/Agriculture
LE ROCH Gilles	Melesse	Environnement
LEBASTARD Jean-Paul	Montreuil le Gast	Solidarités
LECLERCQ Bénédicte	La Mézière	Solidarités
MARQUET Michel	Feins	Economie/Agriculture
NOBLET Patrice	St Gondran	Environnement
PINEL Bernard	La Mézière	Economie/Agriculture
PRAUD Jean-Yves	Feins	Solidarités
RENAULT Michel	Melesse	Environnement
TRIMBUR Mireille	La Mézière	Solidarités

N° DEL_2019_368

Objet Finances
Budget principal
Décision Modificative n°6 - Charges de personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la décision modificative, telle que définie ci-dessous :
Dépenses de fonctionnement – D-6218-0 – Autre personnel extérieur + 30 000 euros
Dépenses de fonctionnement – D-022 - 0 – Dépenses imprévues. - 30 000 euros

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_351

Objet Finances
Budget principal
Décision Modificative n°7 - Ordinateur AGV

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la décision modificative, telle que définie ci-dessous :
Dépenses d'investissement – D-020-0 – Dépenses imprévues – 1 200 euros
Dépenses d'investissement – D-2183-0070-0 – Accueil gens du voyage + 1 200 euros

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_354

Objet Finances
Fonds de concours 2019
Saint-Symphorien

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE le versement à la commune de Saint-Symphorien d'un fonds de concours en investissement d'un montant de 14 654 € pour l'opération « Aménagement voirie »;

VALIDE le versement à la commune de Saint-Symphorien d'un fonds de concours en investissement d'un montant de 6 920,50 € pour l'opération « Aménagement préau »;

VALIDE le versement à la commune de Saint-Symphorien d'un fonds de concours en investissement d'un montant de 625,50 € pour l'opération « Matériel »;

PRÉCISE que cette dépense sera imputée à l'opération 0052 « Fonds de concours aux communes », article 2041412 de la section d'investissement du budget principal et fera l'objet d'un amortissement comptable sur une période de 30 ans.

PRÉCISE que le montant de l'enveloppe de fonds de concours restant disponible pour la Commune de Saint-Symphorien sur la période 2019-2021 est de 45 600,00 €,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_369

Objet Urbanisme
Révision PLU Andouillé Neuville
Convention remboursement DGD perçue par la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la convention de remboursement d'une part de la DGD perçue par la commune d'Andouillé-Neuville,

ACCEPTÉ la recette d'un montant de 3 731€.

N° DEL_2019_370

Objet Urbanisme
Convention de PUP
Chêne Augué - Impasse de la plaine verte à Vignoc

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la convention projet urbain partenarial entre la CCVIA et Monsieur Gentil

AUTORISE monsieur le Président à signer ladite convention ci-annexée,

Les recettes, d'un montant de 38 500 €, à percevoir de Monsieur Gentil au titre de la convention d'application du projet urbain partenarial seront versées au budget principal de la Communauté de Communes au compte 4582.

N° DEL_2019_388

Objet Urbanisme
Convention de reversement participation PUP
Chêne Augué - Impasse de la plaine verte à Vignoc

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la convention de remboursement à la commune de Vignoc par la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné de la participation de projet urbain partenarial relatif à l'aménagement d'un secteur Quartier du Chêne Augué, impasse de la plaine verte

AUTORISE monsieur le Président à signer ladite convention.

PRECISE que les recettes, d'un montant de 38 500 €, à percevoir de Monsieur Gentil au titre de la convention d'application du projet urbain partenarial seront versées au budget principal de la Communauté de Communes au compte 4582

PRECISE que les dépenses, d'un montant de 38 500 € relatives au versement de la participation par la Communauté de Communes à la commune de Vignoc seront imputées au budget principal de la Communauté de Communes au compte 4581.

N° DEL_2019_371_C

Objet Urbanisme
Création de zone d'aménagement différé (ZAD)
ZAE et urbanisation future à La Mézière et Mouazé

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la création des Zones d'Aménagement Différé (ZAD) telles que présentée dans la notice explicative annexées à la présente et désigne les titulaires du droit de préemption sur chacune :

- ZAD ouest de Beaucé située à La Mézière de 60 376 m²,
- ZAD Secteur nord de zone d'activité de la Troptière située à Vignoc de 10 434 m²,
- ZAD extension de la Bretèche située à Saint Symphorien de 8104 m²,

La communauté de communes Val d'Ille Aubigné sera titulaire du droit de préemption sur ces 3 ZAD.

- ZAD Extension sud-ouest du bourg située à La Mézière de 103 672 m² où la commune de La Mézière sera titulaire de droit de préemption,
- ZAD Extension sud située à Mouazé de 25 069 m² où la commune de Mouazé sera titulaire de droit de préemption.

Les communes de La Mézière et Mouazé seront titulaires du droit de préemption sur la ZAD les concernant.

PRECISE que La présente délibération sera notifiée :

- à la Direction régionale des finances publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine - Service des Domaines - Cité Administrative - Avenue Janvier - BP 72102 - 35021 RENNES Cedex 9
- au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Rennes - Cité Judiciaire - 7 rue Pierre Abélard – CS 73127 35031 RENNES CEDEX
- au Président du Conseil Supérieur du Notariat 60 Bd de la Tour Maubourg - 75007 Paris
- au Président de la Chambre Départementale des Notaires - 2 Mail Anne Catherine – 35000 Rennes
- au Bâtonnier de l'Ordre des Avocats - Maison des Avocats - 6 rue Hoche - 35000 Rennes.

N° DEL_2019_360

Objet Personnel
Modification du tableau des effectifs
Transformation de poste suite à recrutement

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de supprimer le poste de technicien à temps complet créé par délibération n°DEL_2019_270 du 9 juillet 2019,

DÉCIDE de créer un poste de technicien territorial principal 2ème classe (catégorie B) à compter du 1er janvier 2020 pour la gestion des VRD et des espaces naturels,

PRÉCISE que le traitement de base s'appuiera sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale de ce grade et que l'agent bénéficiera du régime indemnitaire applicable à son grade,

MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs à compter du 1er janvier 2020.

N° DEL_2019_358

Objet Personnel
Modification du tableau des effectifs
Intégration d'agents en lien avec la compétence Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

AUTORISE le Président à signer une convention sur la répartition des moyens humains du Syndicat de Production d'eau potable d'Ille-et-Rance, avec les collectivités titulaires de la compétence eau potable sur ce périmètre, au 1^{er} janvier 2020.

VALIDE la création un poste d'adjoint administratif à temps non complet (12/35ème) à compter du 1^{er} janvier 2020,

VALIDE la création d'un poste de rédacteur principal 1ère classe à temps non complet (28/35ème) à compter du 1^{er} janvier 2020,

PRÉCISE que les agents bénéficieront du régime indemnitaire applicable à leur grade,

MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs à compter du 1er janvier 2020.

N° DEL_2019_356

Objet Personnel
Modification du RIFSEEP
Intégration d'un agent en lien avec la compétence Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

MODIFIE la borne maximale d'IFSE des adjoints administratifs territoriaux – groupe 1. de la manière suivante :

ADJOINTS administratifs TERRITORIAUX			MONTANTS ANNUELS		
GROUPES FONCTIONS	DE	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS RÉGLEMENTAIRES
Groupe 1		Chargés d'activités, instructeur, animateur, conseiller	2 000 €	11 340 €	11 340 €
Groupe 2		Agent opérationnel et assistant	500 €	4 200 €	10 800 €

DÉCIDE de maintenir le montant indemnitaire dont bénéficiait l'agent du SIE de Saint-Aubin d'Aubigné en application des dispositions réglementaires antérieures,

AUTORISE la dérogation à la borne maximale annuelle de l'IFSE pour l'agent concerné.

N° DEL_2019_361

Objet Développement économique
Melesse -ZA Conforland 6
DIA - AD125

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur la vente à M. et Mme Joël BOULON, de la parcelle AD n°125 sis à Melesse (ZA de Confortland 6).

N° DEL_2019_362

Objet Développement économique
Pass Commerce et Artisanat
Demande de subvention - dossier MASSON

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1
MASSON Josette

DÉCIDE du versement d'une subvention d'un montant de 3 750 € au bénéfice de M. Johann MASSON pour la reprise d'activité du restaurant Les Ajoncs à Sens-de-Bretagne,

PRÉCISE que cette subvention sera versée en une seule fois à la réalisation des travaux, sur présentation des justificatifs des factures acquittées et après vérification que ces travaux ont été réalisés.

N° DEL_2019_363

Objet Développement économique
Pass Commerce et Artisanat
Demande de subvention- Dossier Mme Rebillard

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE du versement d'une subvention d'un montant de 2 871,38 € au bénéfice de Mme Nelly REBILLARD pour la création d'une entreprise artisanale NEL ART SPA,

PRÉCISE que cette subvention sera versée en une seule fois à la réalisation des travaux et investissements , sur présentation

des justificatifs des factures acquittées et après vérification que ces travaux ont été réalisés.

N° DEL_2019_372

Objet Développement économique
Foncier économique - La Troptière
Vente du lot 1 (Parcelle AB171) à M. José BOTELHO

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la cession du lot n°1 cadastré AB 171 de la ZA de la Troptière (VIGNOC) d'une superficie totale de 1 006 m² à Monsieur José BOTELHO (ou toute personne physique ou morale qui pourrait s'y substituer) pour la création d'un bâtiment d'activités de maçonnerie, composé de bureaux et d'un atelier,

FIXE le montant de la vente à 27 665,00 € HT, soit 27,50€/HT/m²,

INDIQUE que s'ajoutera au prix HT de la vente, le montant de la T.V.A. sur marge,

PRÉCISE que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur en sus,

DÉSIGNE Maître CROSSOIR Emmanuelle, notaire à la ST GERMAIN SUR ILLE pour rédiger l'acte et procéder aux publications idoines auprès des hypothèques,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'acte de vente ainsi que tous documents afférents à celle-ci,

PRÉCISE que les recettes seront imputées sur le budget annexe "ZA la Troptière".

N° DEL_2019_364

Objet Environnement
Appel à projet Breizh bocage
Animation 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la plan de financement prévisionnel pour l'animation Breizh Bocage 2020 suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL 2020		
Financeurs publics	Taux	Montant (en euros HT)
Financements européens (FEADER), Agence de l'eau, Conseil Régional, Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine	70 %	26 222,62
Autofinancement	30 %	11 238,27
TOTAL	100 %	37460,89

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions au titre du programme Breizh Bocage 2,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_397

Objet Tourisme
 Domaine de Boulet
 Modifications de tarifs

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la nouvelle tarification pour les prestations du Domaine de Boulet, applicable au 1^{er} janvier 2020,

PRÉCISE que les recettes seront imputées sur le Budget Annexe "Domaine de Boulet".

N° DEL_2019_373

Objet Habitat
 Projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage
 Avis

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE les objectifs et orientations prioritaires du projet de Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Ille et Vilaine,

DEMANDE que les orientations locales pour le territoire du Val d'Ille-Aubigné concernent l'EPCI, sans préjuger des communes de localisation,

SOLLICITE que la définition précise des équipements soit soumise à une étude d'opportunité locale pour déterminer plus finement l'opportunité d'une aire de grand passage de petite taille ou de plusieurs aires de petit passage (haltes).

N° DEL_2019_374

Objet Habitat
 Convention d'adhésion au CAU35
 Renouvellement

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la reconduction de la convention d'adhésion au CAU35 du Conseil départemental pour 3 ans,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention ci-annexée et tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_375

Objet Petite Enfance
Avenant N°1 au CEJ 2018-2021
Intégration des actions de l'ex Pays d'Aubigné

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'avenant n°1 au Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 avec la Caisse d'Allocations Familiales,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_376

Objet Mobilité
Service de location de vélo à assistance électrique
Établissement d'un règlement de service

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOpte le règlement du service de location de vélos à assistance électrique ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président à conclure des contrats de location et de remise de VAE, selon les modalités définies dans ce règlement.

N° DEL_2019_377

Objet Mobilité
Restitution d'un vélo par un usager
Réduction du montant des pénalités de retard

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de réduire le montant des pénalités applicables pour les porter à 1 000 € net.

N° DEL_2019_389

Objet Eau-Assainissement
SPANC - Accord cadre avec la SAUR
Exonération des pénalités de retard - BC n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à la majorité** :

Pour : 34

Contre : 1

DÉCIDE d'exonérer de pénalités de retard la société SAUR au titre du bon de commande n°01, de l'accord-cadre des contrôles périodiques du SPANC.

N° DEL_2019_365

Objet Eau-Assainissement
AEP
Création du budget annexe

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la création d'un budget annexe eau potable dénommé « EAU POTABLE » ;

APPROUVE l'assujettissement à la TVA de ce budget annexe « EAU POTABLE » ;

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'immatriculation de ce budget ;

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_378

Objet Eau-Assainissement
AEP
Règle d'amortissement des équipements

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la poursuite de l'amortissement des immobilisations existantes en eau potable (mises à disposition ou transférées à la Communauté de communes Val d'Ille d'Aubigné) sur la base des durées d'amortissement fixées par les autorités antérieurement gestionnaires et rappelées en annexe 1 à la présente délibération,

FIXE de nouvelles durées d'amortissement pour les nouvelles immobilisations qui seront incorporées, à compter du 1er janvier 2020, dans le patrimoine du service, telles que listées en annexe 2 à la présente délibération,

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_379

Objet Eau-Assainissement
AEP
Tarifs 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la grille tarifaire du service eau potable suivante :

Tarifs au 1 ^{er} janvier 2020 €HT	Communes de Saint Gondran, L, St Symp Ex- SIE de Tinténiac	Communes de Guipel et Vignoc Ex SIE-Motte aux Anglais	Communes d'Aubigné, Feins, Montreuil sur Ile et Andouillé Neuville Ex- SIE AFMA	Communes de Saint Aubin d'Aubigné, saint Médard sur Ile, Saint Geramin sur Ile et Mouazé Ex -SIE de Saint Aubin d'Aubigné
Abonnement annuel – Part communautaire				
	37,00€/an	40,80€/an	36,18€/an	41,00€/an
Consommation – Part communautaire				
0 - 40	0,40€/m3	0,8138€/m3	1,00 €/m3	0,55€/m3
41 -200	0,72€/m3	0,8138€/m3	1,00 €/m3	0,67€/m3
201 - 500	0,45€/m3	0,6365€/m3	0,83€/m3	0,32€/m3
500 - 1000	0,45€/m3	0,6365€/m3	0,73€/m3	0,32€/m3
1001- 6000	0,45€/m3	0,4392€/m3	0,73€/m3	0,32€/m3
> 6 001	0,35€/m3	0,4392€/m3	0,73€/m3	0,32€/m3
Vente à CEBR	0,17€/m3		-	0,17€/m3
Consommation – part SMG 35				
	0,17€/m3			

N° DEL_2019_366

Objet Eau-Assainissement
AEP
Approbation du budget annexe eau potable 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de voter le budget « EAU POTABLE » au niveau de chapitre et à l'opération,

ADOpte les dépenses et les recettes de fonctionnement,

ADOpte les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_390

Objet Eau-Assainissement
AEP - Avenant de transfert du contrat de DSP
Secteur du SIE de Tinténiac

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE l'avenant n°3 au contrat de délégation du service public d'exploitation du service d'eau potable du SIE

de la Région de Tinténiac en date du 06 décembre 2016 avec la société SAUR,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 au contrat de délégation de service public et toutes pièces afférentes à cette affaire.

N° DEL_2019_391

Objet Eau-Assainissement
AEP - Avenant de transfert du contrat de DSP
Secteur du SIE de la Motte aux Anglais

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE l'avenant n°2 au contrat de délégation du service public d'exploitation du service d'eau potable du SIE de la Région de la Motte aux Anglais en date du 19 décembre 2012 avec la société SAUR,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public et toutes pièces afférentes à cette affaire.

N° DEL_2019_392

Objet Eau-Assainissement
AEP - Avenant de transfert du contrat de DSP
Secteur du SIE de Saint Aubin d'Aubigné

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE l'avenant n°3 au contrat de délégation du service public d'exploitation du service d'eau potable du SIE de Saint Aubin d'Aubigné en date du 08 décembre 2016 avec la société SAUR,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 au contrat de délégation de service public et toutes pièces afférentes à cette affaire.

N° DEL_2019_380

Objet Eau-Assainissement
AEP - Avenant de transfert du contrat de DSP
SPIR - Secteur du SIE AFMA

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVER l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public d'exploitation du service d'eau potable du SPIR en date du 1er février 2017 avec la société VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux (issu de la séparation, dans le cadre du transfert au SPIR de la compétence production au 1er janvier 2017, du contrat initialement souscrit par le SIE AFMA le 25 juin 2012 au titre des compétences production et distribution en date du 25 juin 2012),

AUTORISER Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public et toutes pièces afférentes à cette affaire.

N° DEL_2019_393

Objet Eau-Assainissement
AEP - Avenant de transfert du contrat de DSP
Secteur du SIE AFMA

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public d'exploitation du service d'eau potable du SIE AFMA en date du 1er février 2017 avec la société VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux (issu de la séparation, dans le cadre du transfert au SPIR de la compétence production au 1er janvier 2017, du contrat initialement souscrit par le SIE AFMA le 25 juin 2012 au titre des compétences production et distribution en date du 25 juin 2012),

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public et toutes pièces afférentes à cette affaire.

N° DEL_2019_396

Objet Eau-Assainissement
DECI
Régularisation des mises à disposition dans les ZAE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pour : 33

Abstention : 2

MAUBE Philippe, DUMILIEU Christian

APPROUVE les procès-verbaux de mise à disposition des équipements relevant de la DECI ci-joints.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout les-dits procès-verbaux et tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_381

Objet Eau-Assainissement
FNCCR
Adhésion 2020 - Petit et grand cycle de l'eau

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) pour l'ensemble du domaine de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2020,

VALIDE le montant de l'adhésion 2020, soit de 1 274,39 €, dont 400 € pour le budget annexe « SPANC » et 874,39 € pour le budget annexe « Eau potable »

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_382

Objet Eau-Assainissement
Syndicat de bassin versant de la Flume
Rapport d'activité 2018

Le Conseil de Communauté prend acte
PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2018 du syndicat de bassin versant de la Flume.

N° DEL_2019_383

Objet Eau-Assainissement
Syndicat de bassin versant du Couesnon aval
Rapport d'activité 2018

Le Conseil de Communauté prend acte
PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2018 du syndicat de bassin versant Couesnon Aval.

N° DEL_2019_384

Objet Eau-Assainissement
Syndicat de bassin versant de l'Ille et l'Illet
Rapport d'activité 2018

Le Conseil de Communauté prend acte
PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2018 du syndicat de bassin versant de l'Ille et l'Illet.

N° DEL_2019_385

Objet Eau-Assainissement
SMBV Ille, Illet et Flume
Désignation des délégués

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la liste des représentants de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au comité syndical du Syndicat Mixte des Bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume à compter du 1^{er} janvier 2020 suivante :

Commune	Nom	Qualité
Andouillé-Neuville	Gérard CANTO	Titulaire
Aubigné	Pascal VASNIER	Elu référent
Feins	Pia BOYER	Suppléante
Gahard	Pierrick SAUDRAY	Titulaire
Guipel	Fabienne LE ROCH	Titulaire
Langouët	Rémi MOREL	Suppléant

La Mézière	Gérard BIZETTE	Titulaire
Melesse	Marie-Edith MACE	Titulaire
Montreuil-le-Gast	Pierre FONTAINE	Suppléant
Montreuil-sur-Ille	Chantal SOURDRILLE	Titulaire
Mouazé	Bertrand DENIS	Suppléant
Saint-Aubin d'Aubigné	Gérard PERRIGAULT	Titulaire
Saint-Germain-sur-Ille	Philippe MONNERIE	Titulaire
Saint-Gondran	Vanessa KLEIN	Elue référente
Saint-Médard-sur-Ille	Patrick LERETUEUX	Suppléant
Sens-de-Bretagne	Bernard CORRE	Titulaire
Vignoc	Daniel HOUITTE	Titulaire

N° DEL_2019_367

Objet Commerces
Commerce restaurant/bar de Saint-Médard-sur-Ille
Présentation des modalités du bail commercial

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE les modalités et conditions du bail commercial consenti à M. et Mme LUCENA DA SILVA pour 9 années entières et consécutives qui commenceront à courir à la date de la signature du bail, pour un loyer mensuel de 600 € HT,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit bail commercial.

N° DEL_2019_386

Objet Commerces
Commerce à Aubigné
Loyer et dépôt de garantie

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE le renouvellement du bail commercial consenti à Mme MORIN Sylvie pour une durée de 9 ans,
DÉCIDE d'appliquer un loyer de 452,57 € HT, correspondant à l'actualisation du loyer actuel à l'indice du 2ème trimestre 2019 (115,21),
DÉCIDE d'appliquer un dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer TTC soit 543€, pour le renouvellement du bail commercial,
DESIGNE Me Maître Loret, notaire à Saint Aubin d'Aubigné, pour la rédaction du bail commercial.

N° DEL_2019_355

Objet Communication
Communication
Réalisation des magazines 2020-2021

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de retenir l'offre de MM. Bigot et Brovelli pour le marché de conception du magazine communautaire pour un montant total pour 2 ans de 45 120 € HT,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_394

Objet Energie-Climat
Projet éolien sur Feins
Proposition de convention de rachat des études à AboWind

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pour : 33

Abstention : 2

ELORE Emmanuel, DEWASMES Pascal

VALIDE le rachat des études à la société AboWind,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de rachat ci-annexée.

N° DEL_2019_395

Objet Energie-Climat
Signature du Contrat de Transition Ecologique
Validation des fiches action

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE les orientations guidant le CTE du Val d'Ille-Aubigné, à savoir *Agricultures Durables, Mobilités Alternatives et Énergies Renouvelables*,

VALIDE les fiches action définies dans le cadre des 3 orientations décrites ci-dessus,

VALIDE les termes du contrat de transition écologique et ses partenariats,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit contrat de transition écologique ci-annexé et tout document afférent.

N° DEL_2019_352

Objet Finances
Budget ZA Olivettes 2
Décision Modificative n°1 - Remboursement emprunt à taux variable

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la décision modificative n°1 du budget Les Olivettes 2 , telle que définie ci-dessous :
Dépenses d'investissement – D-1641 – Emprunts en euros - + 40 euros
Recettes d'investissement – D-276351-020 – GFP de rattachement + 40 euros

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_353

Objet Finances
Budget ZA La Bourdonnais
Décision Modificative n°1 - Remboursement nouvel emprunt

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la décision modificative n°1 du budget ZA La Bourdonnais, telle que définie ci-dessous :
Dépenses d'investissement – D-1641-90 – Emprunts en euros + 48 000 euros
Recettes d'investissement – R-276351-90 – GFP de rattachement + 48 000 euros

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Compte-rendu des décisions prises par le président en vertu de ses délégations reçues du conseil communautaire

Marchés compris entre 1 000 € et 25 000 € HT :

Date	Fournisseur	Objet de la dépense	Montant HT	Pôle
10/09/2019	Actif	Prestation ménage méli malo sept à déc 2019	2 560,00 €	POLE SOLIDARITES
08/11/2019	Bowling center	Privatisation + repas pour le forum de l'emploi (journée du 15 novembre)	5 257,58 €	POLE SOLIDARITES
25/11/2019	Atelier Helene Gerber	Création graphique de l'agenda culturel 2020 – 6 numéros + 6 affiches	4 310,00 €	PEDD
22/11/2019	HILIADE	Réparation Tracteur John Deere 6105R du service Voirie	3 418,73 €	POLE TECHNIQUE

Régies :

Type de régie	Nom	Évènement	date
Avances et de recettes	Epicerie solidaire	Demande de dépôt de fonds	13/11/19
Avances et de recettes	Accueil petite enfance	Demande de dépôt de fonds	25/11/19

Habitat :

Bénéficiaire	Montant de l'aide	Date
BAUCHE Anthony (prime accession)	3 000,00 €	30/10/2019
GAUTIER Laurent (prime bois)	1 000,00 €	30/10/2019
DELOBRE Gaylord et GERNER Pauline (prime bois)	2 000,00 €	06/11/2019
JUDON Anna (prime bois)	1 000,00 €	07/11/2019
LE BORGNE Christine	948,00 €	15/11/2019
PERE Dominique	500,00 €	15/11/2019
MONVOISIN André	709,00 €	15/11/2019
GUESDON Yvonnick	500,00 €	15/11/2019
TRAVERT Alexandre	3 000,00 €	15/11/2019
VINET Lucie	1 000,00 €	15/11/2019
MONTAGNE Michel	500,00 €	15/11/2019
LEPAGE François	500,00 €	15/11/2019
LOTON Marie-France	735,53 €	15/11/2019
LASBLEIZ-SAMBOURG (prime réno performante)	10 000,00 €	07/11/2019
GALLE Jean-François (prime bois)	2 000,00 €	25/11/2019
FROGER (prime bois)	1 000,00 €	22/11/2019

Baux et conventions immobilières :

Type	Bien	Adresse	Locataire	Date d'effet	Durée	Montant HT
Convention d'occupation précaire	Bureau pépinière ESS	23 rue des Chênes 35 630 Langouët	Samuel Le Féon	09/10/19	1 an	20,00 €
Convention d'occupation précaire	Bureau pépinière ESS	24 rue des Chênes 35 630 Langouët	La Cambuse	05/11/19	1 an	20,00 €

Logements d'urgence :

Adresse du logement		Co-contractant	Objet de la convention	Du	au
5 place de la mairie	35250 St Germain sur Ille	Viami	Contrat d'hébergement	06/10/19	05/04/20
21 rue du Château d'eau	35250 St Aubin d'Aubigné	Mme C	Contrat d'hébergement	01/12/19	30/01/20

Mobilité :

Date	Bénéficiaire	Objet de la dépense	Montant TTC	Service en charge	Nom de l'agent
10/10/19	Iyongo Bofi	location de scooter	23,00 €	Pôle solidarités	Soizic Gommelet
10/10/19	Adam Maria	location de scooter	23,00 €	Pôle solidarités	Soizic Gommelet
11/10/19	Blancher Caroline	location de scooter	23,00 €	Pôle solidarités	Soizic Gommelet
24/10/19	Garage Fried	remplacement boîte de vitesse Minibus : Renault Trafic BJ 584 NL	3 368,76 €	PAU	Stella Clavier
01/10/19	KOUTCHEVESKY alexandre	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU	Stella Clavier
14/11/19	BEAUSSIRE Mélanie	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU	Stella Clavier
14/11/19	MORLET Marie	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU	Stella Clavier
14/11/19	PANNETIER Anthony	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU	Stella Clavier
19/11/19	LORET Isabelle	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU	Stella Clavier
21/11/19	JOURDAN Françoise	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU	Stella Clavier
26/11/19	Erdem Talat	location de scooter	23,00 €	Pôle solidarités	Soizic Gommelet